



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Épuration ethnique des Rohingya

Question écrite n° 4241

#### Texte de la question

M. Éric Coquerel alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des Rohingya en Birmanie. Victimes de discrimination sociale, privés de citoyenneté, les Rohingya n'ont, par exemple, de fait, pas accès aux services publics, ni à l'emploi. La persécution de cette minorité musulmane en Birmanie par les groupes les plus extrêmes de la majorité bouddhiste du pays avec l'appui de secteurs de l'armée, dans un contexte de répression religieuse, s'intensifie à tel point que l'ONU évoque une « épuration ethnique ». Le 5 décembre 2017, elle estime qu'il existe des « éléments de génocide » visant cette population. Les exactions de l'armée birmane deviennent monnaie courante : destruction systématique des villages, torture, viols. Les attaques systémiques et brutales contre les Rohingya provoquent un exode massif de population vers le Bangladesh voisin. Depuis fin août 2017, ce sont ainsi plus de 600 000 Rohingya qui ont trouvé refuge dans ce pays frontalier, créant une situation humainement intenable et géopolitiquement dangereuse : dans les camps de réfugiés, l'eau contaminée fait courir selon l'Organisation mondiale de la santé le risque d'une épidémie de choléra, et les tensions sociales s'accumulent. Dans ce contexte, le silence de la prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi et porte-parole du gouvernement birman est coupable. Les appels de la France et de son chef d'État résonnent malheureusement moins concrètement qu'une campagne bénévole de solidarité avec les Rohingya, menées par des personnalités (Omar Sy ou encore des youtubers célèbres). C'est en ce sens qu'il souhaite connaître les actions concrètes portées par le Gouvernement et M. le Président pour résoudre cette crise, au sein de l'ONU, mais également dans ses relations bilatérales envers la Birmanie, afin d'arrêter l'épuration ethnique en cours.

#### Texte de la réponse

La situation dans l'Etat de l'Arakan a conduit le Président de la République à dénoncer le 19 septembre dernier, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, un nettoyage ethnique. Depuis le 25 août dernier, plus de 655 000 personnes appartenant à la communauté Rohingya, dont 60 % d'enfants, ont fui au Bangladesh et se trouvent en grande précarité. A l'initiative de la France et du Royaume-Uni, le Conseil de sécurité a adopté le 6 novembre 2017 une déclaration présidentielle qui, notamment, condamne les violences, demande au gouvernement birman d'assurer l'accès humanitaire et le retour volontaire, sûr et digne des réfugiés et appelle à ce que les responsables de violations des droits de l'Homme soient poursuivis devant la justice. La France a également coparrainé la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 24 décembre dernier. Par ailleurs, la France a soutenu la tenue de la session spéciale du Conseil des droits de l'Homme du 5 décembre dernier. Avec ses partenaires européens, la France a décidé de maintenir l'embargo européen sur les armes et de réfléchir à d'éventuelles mesures restrictives à l'encontre des responsables des forces armées de Birmanie. Elle a par ailleurs suspendu toute coopération bilatérale avec l'armée birmane. Le ministre de l'Europe et des affaires européennes a évoqué la situation des Rohingyas avec Mme Aung San Suu Kyi en marge de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'ASEM (Dialogue Asie-Europe) le 20 novembre dernier. Devant les ministres des affaires étrangères de l'Europe et de l'Asie, Mme Aung San Suu Kyi s'est engagée à travailler à préparer les conditions nécessaires au retour des réfugiés, qui passent par le

rétablissement de l'accès humanitaire, le retour de l'État de droit, la réconciliation et la reconstruction. A cet égard, la signature par la Birmanie et le Bangladesh le 23 novembre dernier d'un accord pour le retour des réfugiés, constitue une étape positive afin de permettre un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés Rohingyas lorsque ces conditions seront réunies. Il importe que la communauté internationale soutienne les engagements pris par Mme Aung San Suu Kyi malgré les difficultés de la transition politique birmane. Sur le plan humanitaire, la France a octroyé une aide humanitaire à hauteur de 4,1 millions d'euros pour les Rohingyas de Birmanie et du Bangladesh. Elle a par ailleurs décidé d'octroyer une aide alimentaire d'un million d'euros en faveur des Rohingyas au 1er trimestre 2018 (750 000 euros au Bangladesh et 250 000 euros en Birmanie).

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Coquerel](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4241

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [26 décembre 2017](#), page 6639

**Réponse publiée au JO le :** [23 janvier 2018](#), page 611